

manifeste n'eût pas été, comme il l'était, aussi riche de faits concluants, peu connus et bien déduits les uns des autres, s'ils n'avaient été fournis par l'abbé Guillon. Les mémoires subséquents du comte, où l'on ne trouva guère que du vague, fardé par une imagination capricieuse et brillant d'un style bizarre, confirment notre conjecture sur l'aide qu'il dut avoir dans la composition de son premier ouvrage.

Le Comte, paraissant moralement invulnérable à cause de l'éminente réputation de royaliste catholique qu'il avait acquise dans l'assemblée constituante, était mis en avant plus visiblement par l'abbé Guillon dans la publication que celui-ci fit cette année-là même de sa curieuse et piquante *Lettre de Basilidès, évêque grec de Carystos en Eubée*, car elle était adressée à *M. le comte de Montlosier*, et lui-même dans le préambule, disait complaisamment qu'elle lui était arrivée par Marseille. Elle réfutait d'une manière solide et joviale ce que l'abbé Frayssinous, alors ministre d'état pour les cultes, avait dit d'extrêmement jésuitique à la tribune de la chambre des députés. Comme cet abbé était de plus un de ces évêques sans évêché, sans clergé, sans diocésains, qu'on appelle *in partibus infidelium* (en des contrées ennemies du catholicisme romain), où ils se gardent bien d'aller, attachés qu'ils sont aux jouissances des grandes villes et des cours ; espèce d'agents secrets de la cour de Rome, à la crosse desquels on peut appliquer ce que Pierre Damien disait de celles de quelques abbés de monastère, qu'elles étaient *quasi genitalia in mulo*, l'abbé Guillon prit occasion de cette lettre pour expliquer ce que sont ou plutôt ne sont pas ces fantômes d'évêques. Il y mit à nu la monstruosité de ces excroissances épiscopales, provenues de la politique ambitieuse des papes, au milieu du désordre des croisades, dont ils avaient inondé l'Orient. Le même sujet fut développé, avec beaucoup de savoir, dans une seconde *lettre* du soi-disant Basilidès, par le même auteur, en 1828. On ne retrouve presque plus d'exemplaires de l'une et de l'autre ; ceux qu'elles chagrinaient